

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres afférents au conseil : 11  
 Nombre de conseillers en exercice : 11  
 Présents : 10  
 Votants : 11

L'an Deux mil huit, le 21 Novembre à vingt heures  
 le Conseil Municipal de LANGOELAN dûment convoqué, s'est réuni en  
 session ordinaire,  
 à la Mairie, sous la présidence de Madame LE BELLER Florence, Maire.  
 Date de convocation du Conseil Municipal : 14 Novembre 2008

**PRESENTS** : LE BELLER Florence, Maire, SIVY Christiane, 1<sup>ère</sup> adjointe, LE METAYER  
 Christian, 2<sup>ème</sup> adjoint, LE NOAY Rémy, 3<sup>ème</sup> adjoint, LE BARON Serge, BANSARD Olivier,  
 ETIENNE Lionel, PISTIEN Bernard, DESNAULT Christian, JAMBOU Gilbert.

**ABSENTS EXCUSES** : ROBIC Annick (1 pouvoir),

**Secrétaire de Séance** : SIVY Christiane

### OBJET : PROJET DE CENTRE DE STOCKAGE DE DECHETS INDUSTRIELS A PLOURAY - GDE

Madame le Maire présente aux membres du conseil municipal le projet de  
 centre d'enfouissement par la Société GUY DAUPHIN ENVIRONNEMENT (GDE) sur la  
 commune de PLOURAY.

Après délibération et :

- Considérant l'inquiétude de la population,
- Considérant les craintes pour notre santé, notre environnement, pour  
 la qualité des eaux, les conséquences pour l'agriculture et la valeur  
 des biens immobiliers,

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, émettent un avis défavorable  
 au projet de Centre d'enfouissement de la Société GDE à PLOURAY ;

Fait et délibéré en Mairie, le 21 Novembre 2008  
 Au registre sont les signatures  
 Pour copie certifiée conforme.

**Le Maire,**  
 F. LE BELLER

